



Espace

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de son programme spatial, l'UE exploite le système de navigation par satellite « Galileo » et le système européen de navigation par recouvrement géostationnaire « EGNOS » : le premier est un programme de navigation de haute précision ; le second augmente la précision des signaux de position du système mondial de navigation par satellite (GNSS) en Europe.

Au début de l'année 2014, la Suisse et l'UE ont conclu l'accord de coopération GNSS, pour une durée indéterminée. Cet accord, qui régit la participation de la Suisse aux programmes Galileo et EGNOS, dispose que la Suisse a le droit de participer à l'Agence de l'UE pour le programme spatial (*European Union Agency for the Space Programme*, EUSPA). La participation à l'EUSPA est aussi une exigence de l'UE pour l'accès au service public réglementé hautement sécurisé (*Public Regulated Service*, PRS) de Galileo, ouvert uniquement à des utilisateurs bénéficiant d'une autorisation étatique et donc essentiel en particulier aux autorités ou organisations ayant des exigences élevées en matière de sécurité (par ex. services d'urgence, services de renseignement, armée et autorité chargée de la protection des frontières).

Les modalités de la participation à l'EUSPA et de l'accès au PRS doivent toutefois être fixées dans deux accords complémentaires distincts. L'accord EUSPA et l'accord PRS, à négocier ultérieurement, permettent de régler complètement la participation de la Suisse aux programmes GNSS européens que sont Galileo et EGNOS.

L'EUSPA, dont le siège est à Prague, assume un rôle majeur dans le programme spatial de l'UE. Elle est l'agence opérationnelle pour l'ensemble des composantes de ce dernier. Ses missions sont les suivantes : contribuer à la réalisation du programme spatial, garantir l'homologation de sécurité des composantes du programme et développer des applications en aval commercialisables, qui permettent de fournir des services fiables, sûrs et protégés dans le domaine spatial.

Eléments principaux

L'accord EUSPA permet à la Suisse de prendre part aux activités de l'EUSPA liées aux systèmes Galileo et EGNOS, auxquels d'autres composantes du programme spatial de l'UE pourraient être ajoutées à l'avenir. Il prévoit que la Suisse peut siéger au conseil d'administration et au conseil d'homologation de sécurité, mais sans droit de vote, celui-ci étant réservé aux États membres de l'UE. Il autorise aussi l'engagement de citoyens suisses en tant qu'employés temporaires de l'EUSPA et leur détachement auprès de cette dernière comme experts nationaux.

L'accord renforce la participation stratégique de la Suisse aux composantes Galileo et EGNOS du programme spatial de l'UE, et lui permet de contribuer activement à ces systèmes et à leur développement.

Mise en œuvre en Suisse

L'accord EUSPA entrera en vigueur dès sa ratification dans le cadre du paquet Suisse-UE. Une application provisoire de l'accord sera possible à compter du 1^{er} janvier 2026 si la signature a lieu avant le 1^{er} juillet 2026. Si la date de signature est postérieure au 30 juin 2026, l'accord pourra être appliqué à titre provisoire à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante. Aucune législation de mise en œuvre n'est nécessaire.

Importance pour la Suisse

L'accord EUSPA renforce la coopération entre la Suisse et l'UE dans le domaine spatial, un secteur stratégique. La participation à l'EUSPA vient compléter l'accord de coopération GNSS et vise à garantir à long terme les investissements de la Suisse dans les projets d'infrastructure de l'UE que sont Galileo et EGNOS. Elle permettra en outre à la Suisse d'accéder à des informations importantes sur le fonctionnement et le développement du programme spatial de l'UE.

Dans le cadre de l'accord de coopération GNSS, la Suisse participe déjà à bon nombre des tâches déléguées à l'agence, sans toutefois disposer des informations détaillées correspondantes du conseil d'administration et du conseil d'homologation de sécurité.

Les deux programmes GNSS – Galileo et EGNOS – sont à la veille d'étapes de développement importantes, telles que l'introduction de services d'authentification et la mise en service du PRS. Nombre de ces décisions de principe sont influencés de manière déterminante par l'EUSPA. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse d'adhérer rapidement à l'EUSPA pour renforcer sa position dans le domaine du GNSS et accéder au PRS dans les plus brefs délais.

Une non-participation à l'EUSPA aurait des conséquences importantes pour la Suisse. L'UE subordonne les négociations sur l'accès au PRS à la participation à l'EUSPA. Du point de vue de la politique de sécurité, cet accès présente un intérêt particulier pour la Suisse. Accessible uniquement à des utilisateurs bénéficiant d'une autorisation étatique, le PRS est adapté en particulier aux autorités et organisations ayant des exigences élevées en matière de sécurité (par ex. services d'urgence, services de renseignement, armée et autorité chargée de la protection des frontières). Il est particulièrement robuste et entièrement crypté, ce qui permet de garantir la continuité du service en cas d'urgences ou de situations de crise au niveau national.

Abréviations

EUSPA	<i>European Union Agency for the Space Programme</i>
PRS	<i>Public Regulated Service</i>
GNSS	<i>Global Navigation Satellite System</i>
EGNOS	<i>European Geostationary Navigation Overlay Service</i>

Concrètement

- **Renforcement de la coopération dans le domaine spatial, secteur stratégique** : la participation à l'EUSPA vient compléter l'accord de coopération GNSS et vise à garantir à long terme les investissements de la Suisse dans les projets d'infrastructure de l'UE que sont Galileo et EGNOS. Ces deux programmes européens de navigation par satellite assurent une indépendance vis-à-vis des systèmes américain (GPS) et russe (GLONASS). Le service de navigation EGNOS repose sur la combinaison d'un système satellitaire et d'un réseau terrestre. L'accord de coopération GNSS permet à la Suisse d'accéder à une technologie de navigation par satellite de haute précision, qui révolutionne des domaines importants comme la circulation routière et la sécurité en montagne.
- **Système de navigation sûr** : la participation de la Suisse à l'EUSPA est une exigence de l'UE pour l'ouverture de négociations sur un accord relatif à l'accès au PRS. Ce dernier est un service hautement sécurisé et crypté, réservé à des utilisateurs bénéficiant d'une auto-

risation (armée, sapeurs-pompiers, services d'ambulance, services de sauvetage, police, gardes-frontière, protection civile, etc.). Sa continuité, sa résilience et sa robustesse sont garanties même lorsque l'accès aux satellites est perturbé, par exemple en cas de brouillage malveillant. Ce système permettra à la Suisse de réagir de manière encore plus rapide et plus fiable en cas d'urgence. En période d'incertitudes géopolitiques, la protection des signaux contre la manipulation et le brouillage revêt une importance croissante. L'EUSPA participe de manière déterminante à de nombreuses décisions stratégiques.